

L'unité urbaine de Castres compte quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, tous situés dans la commune de Castres intra-muros : *Laden Petit Train*, *Aillot Bisséous Lardailié*, *Lameilhé* et *Centre Ville*. Parmi eux, celui de *Laden Petit Train* est particulièrement touché par la pauvreté monétaire, tandis que celui de *Centre Ville* est relativement plus épargné.

Avec 6 320 habitants en 2013, les quatre quartiers prioritaires (QP) de Castres regroupent 11 % de la population de l'unité urbaine (56 310 habitants). La commune de Castres s'inscrivait déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, avec deux zones urbaines sensibles (ZUS) et deux quartiers hors ZUS inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), qui recourent en partie les quatre quartiers prioritaires actuels. Ces quatre quartiers sont de petite taille : avec 1 580 habitants en moyenne par quartier prioritaire, ils sont moitié moins peuplés qu'en moyenne régionale (3 400 habitants). Le QP *Laden Petit Train* regroupe les quartiers Laden construit à la fin des années 50 et Petit Train, plus grand, qui date de la fin des années 60. Ce quartier prioritaire, essentiellement composé de barres d'immeubles, souffre d'une image dégradée malgré des rénovations lourdes engagées il y a une vingtaine d'années.

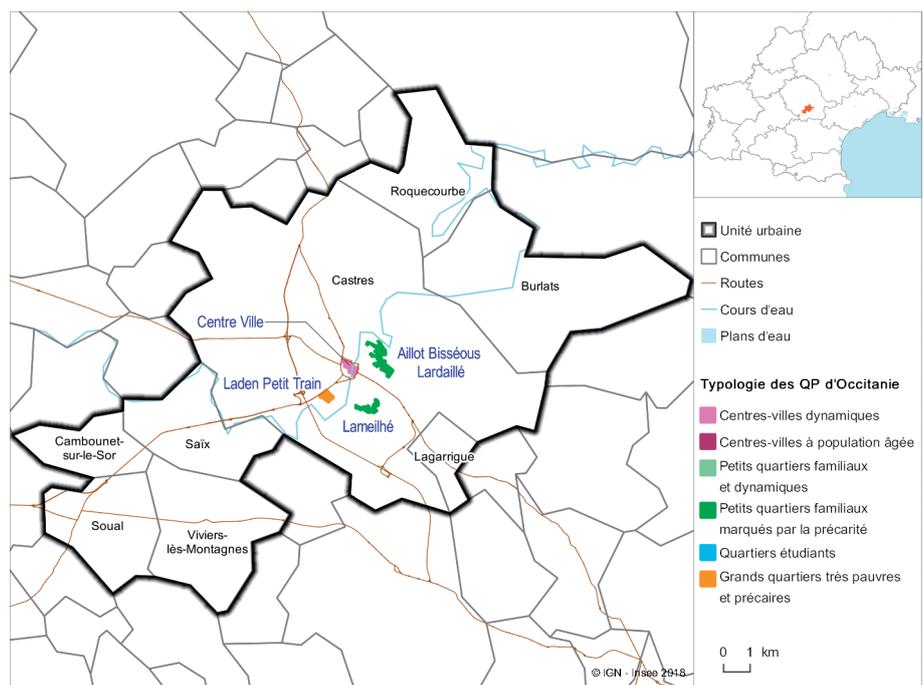
Habitat typique des années 60 et 70, le QP *Aillot Bisséous Lardailié* a bénéficié de nombreuses améliorations des logements, mais aussi d'opérations de destruction de petits immeubles au profit de la construction d'habitats individuels. Le QP *Lameilhé* se compose essentiellement de barres et de tours, peu intégrées au tissu urbain moderne. Le QP *Centre Ville* est constitué de logements anciens, appartenant pour la plupart au parc privé et faiblement entretenus malgré quelques opérations de rénovation.

Des revenus particulièrement faibles dans le quartier *Laden Petit Train*

Au sein de l'unité urbaine de Castres, le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (« niveau de vie ») médian s'élève à 18 890 euros annuels, contre 19 144 euros dans le département. C'est dans ce contexte relativement défavorisé que s'inscrivent les

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Castres



quartiers prioritaires de Castres.

Le QP *Laden Petit Train* fait partie des quartiers de la région les plus touchés par la pauvreté. Avec 10 975 euros annuels, le niveau de vie est particulièrement faible dans ce quartier où 60 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 16 % dans l'unité urbaine englobante et 15 % dans le département. Le niveau de vie plafond des 25 % des habitants les plus pauvres (1^{er} quartile) y est inférieur à celui observé dans les trois autres quartiers prioritaires de l'unité urbaine. De même, le niveau de vie plancher des 25 % des habitants les plus aisés (3^e quartile) se situe nettement en deçà de celui des autres quartiers prioritaires : l'écart atteint plus de 5 000 euros annuels avec le QP *Centre Ville*.

Les QP *Aillot Bisséous Lardailié* et *Lameilhé* occupent une position intermédiaire en matière de revenus médians disponibles par UC, lesquels représentent respectivement 12 717 et 11 982 euros annuels. La part de

personnes vivant sous le seuil de pauvreté est néanmoins relativement importante dans ces quartiers, respectivement 45 % et 51 %. Le QP *Centre Ville* est caractéristique des centres-villes anciens des communes moyennes, avec une relative mixité sociale. Au sein de l'unité urbaine, c'est le quartier prioritaire le moins touché par la pauvreté avec un niveau de vie annuel de 14 370 euros et un tiers des habitants du quartier vivant sous le seuil de pauvreté.

Trois quartiers marqués par une forte précarité, un quartier de centre-ville relativement plus épargné

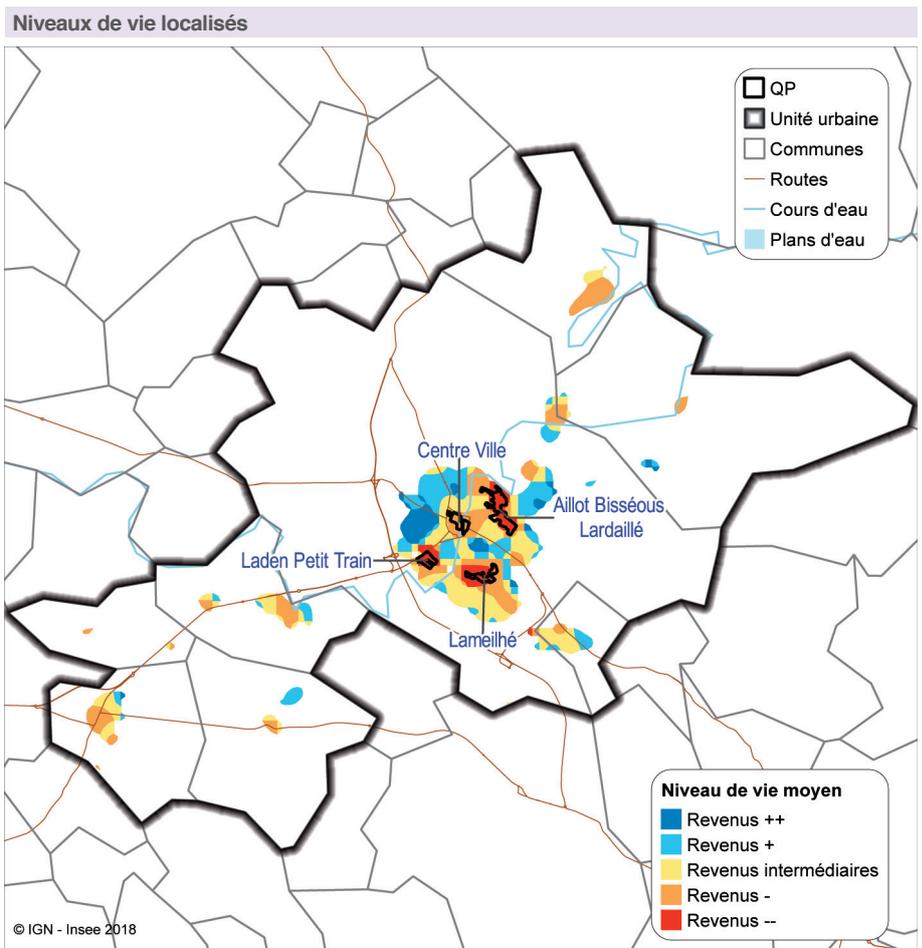
Comme la plupart des quartiers prioritaires, *Laden Petit Train* cumule pauvreté monétaire et diverses difficultés. Le taux d'emploi y est très faible : seule 27 % de la population en âge de travailler (15-64 ans) est en emploi. Les prestations sociales représentent 40 % du revenu disponible des habitants du quartier et la part des allo-

cataitaires CAF dont le revenu dépend intégralement de ces prestations atteint 39 % contre 32 % sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 19 % sur l'unité urbaine de Castres.

Comparés à *Laden Petit Train*, les quartiers *Lameilhé* et *Alliot Bisséous Lardailié* ont des taux d'emploi plus élevés : respectivement 36 % et 39 % de la population en âge de travailler est en emploi. Cependant, la part des emplois (CDD, intérim, etc.) précaires est elle aussi élevée dans ces deux quartiers. Comme à *Laden Petit Train*, la plupart des indicateurs sociaux sont au rouge dans les QP *Lameilhé* et *Alliot Bisséous Lardailié*, avec des valeurs proches voire supérieures à celles observées sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Ainsi, la population bénéficiaire de la CMU-C est de l'ordre de 40 %, soit 5 points de plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. À *Alliot Bisséous Lardailié*, 35 % des allocataires perçoivent le RSA socle contre 33 % dans les quartiers prioritaires de la région.

Comparé à ces trois quartiers castrais, le QP *Centre Ville* apparaît relativement épargné avec des indicateurs sociaux plus favorables. Ainsi, le taux d'emploi y est bien plus élevé et comparable à celui de l'unité urbaine englobante. La part de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur y est aussi plus forte et même supérieure à celle de l'unité urbaine. ■



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

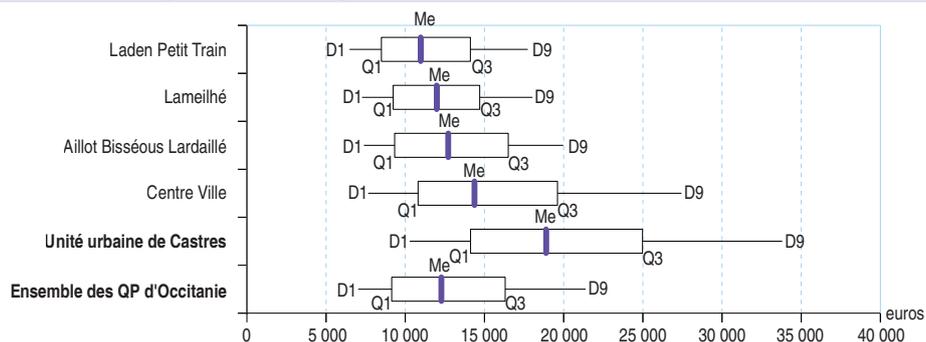
Unité urbaine de Castres

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Laden Petit Train	10 975	59,9	45	41	55	39
Lameilhé	11 982	51,4	41	32	46	28
Aillot Bisséous Lardailié	12 717	45,1	39	35	48	32
Centre Ville	14 370	33,0	25	27	38	28
Unité urbaine de Castres	18 890	16,3	11	19	29	19
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

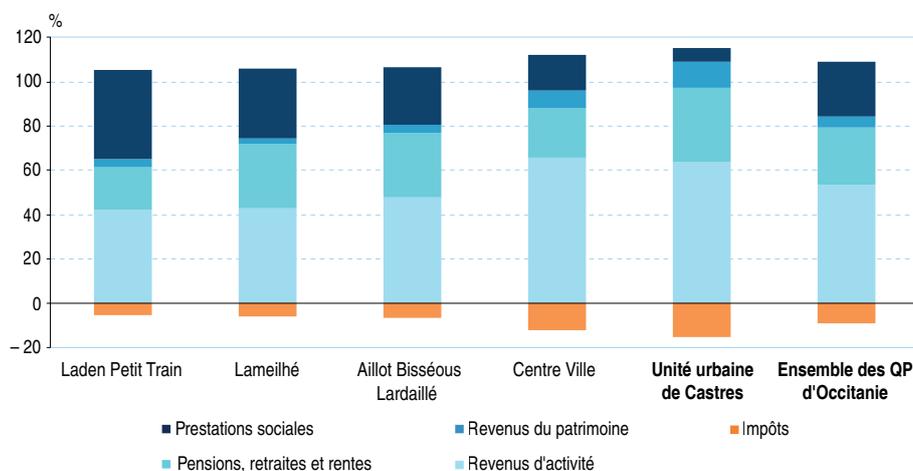
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP *Laden Petit Train*, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 483 euros (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 8 492 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 14 111 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 17 733 euros (9^e décile ou D9). La médiane s'élève à 10 975 euros (Me).

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenus disponibles, les ménages du QP *Laden Petit Train* ont en moyenne perçu en 2013, 42,00 euros de revenu d'activité, 19,70 euros de pensions, retraites et rentes, 3,20 euros de revenus du patrimoine, 40,30 euros de prestations sociales. Ils ont versé 5,20 euros d'impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Laden Petit Train	1 254	51	nd	42	13	23
Lameilhé	1 298	59	2,0	46	6	25
Aillot Bisséous Lardailié	2 116	53	1,2	52	9	21
Centre Ville	1 649	55	1,4	62	nd	14
Unité urbaine de Castres	56 311	52	0,9	nd	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	35 8011	53	1,6	43	10	17

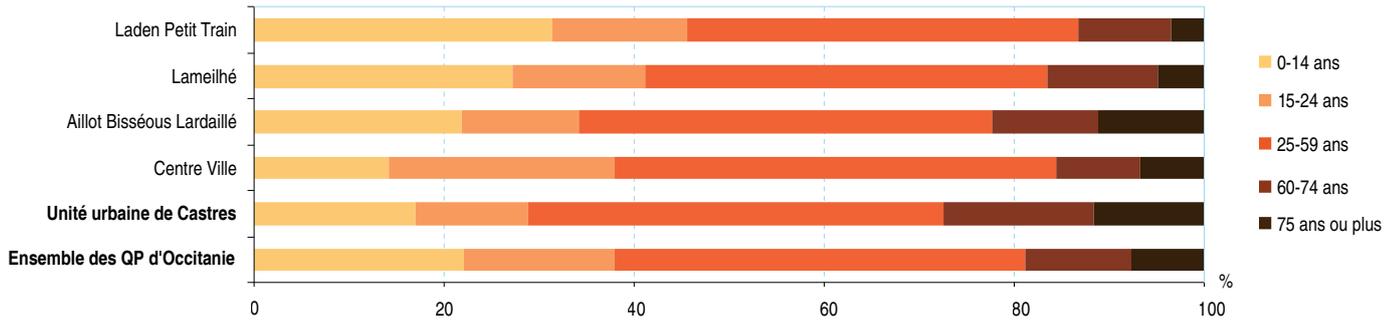
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Castres

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

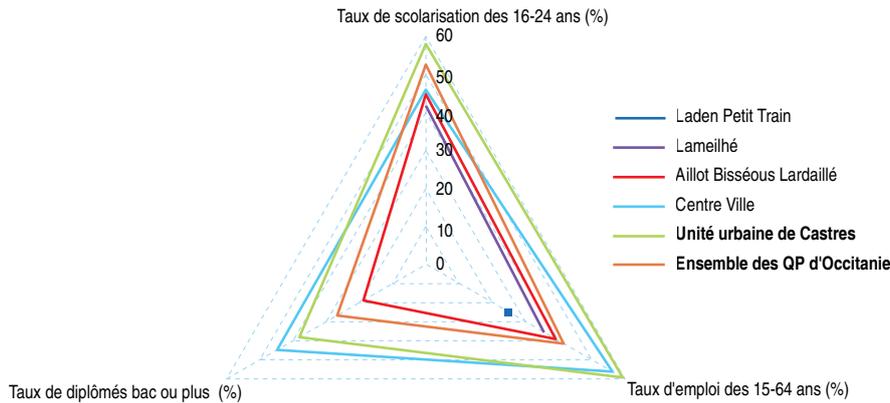
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Laden Petit Train	1,9	89	17	nd	17
Lameilhé	1,9	89	nd	nd	nd
Aillot Bisséous Lardailé	1,8	43	19	14	10
Centre Ville	1,3	83	37	8	14
Unité urbaine de Castres	2,2	6	12	44	10
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

Source : Insee, recensement de la population 2010

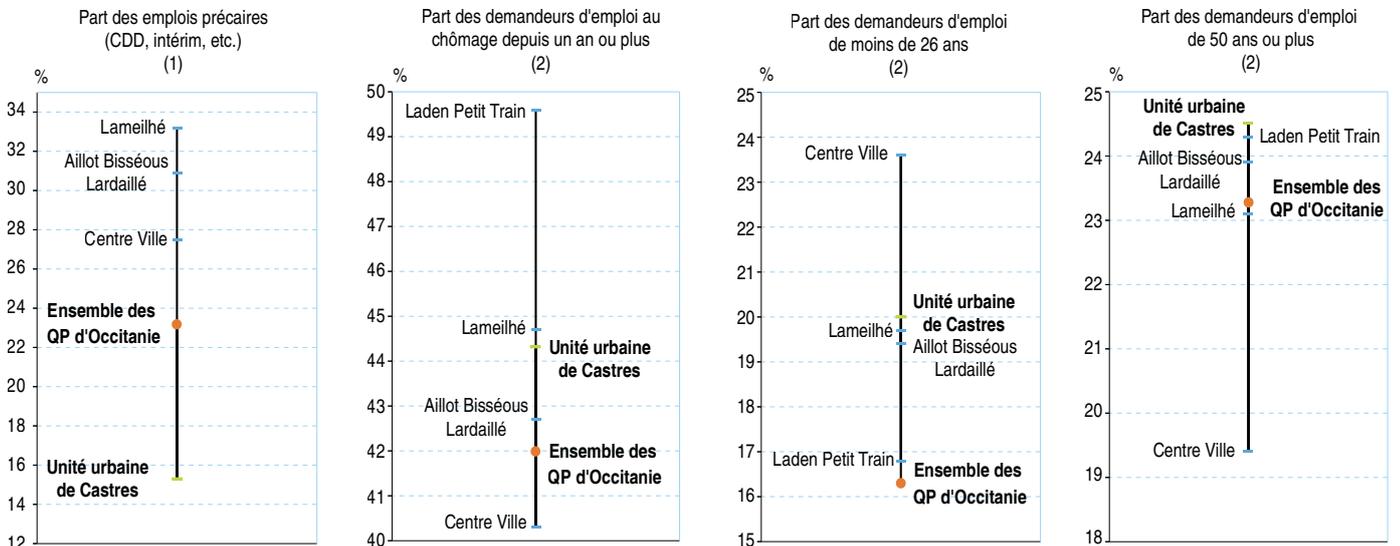
Formation et emploi



Avertissement : certaines données des quartiers Laden Petit Train et Lameilhé sont non disponibles.

Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissements : certaines données du quartier Laden Petit Train sont non disponibles ; les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016